



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme intercantonal de certification - OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

la directive générale de la marque de garantie Genève Région - Terre Avenir ® ainsi que l'ensemble des directives d'application;

sont respectées par:

Légumes Express Sàrl
Rue Blavignac 5
1227 Carouge

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Commerce

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2025

No enregistrement OIC-GRTA-T-0723-232449

Lausanne, le 27 juillet 2023

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

Liste des produits

Légumes Express Sàrl
Rue Blavignac 5
1227 Carouge



No enregistrement OIC-GRTA-T-0723-232449
Lausanne, le 27 juillet 2023

Dénomination du produit

Commerce de fruits et légumes

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.